

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'ASSOCIATION
3 avril 2017

Compte rendu

Ordre du jour

Assemblée Générale Ordinaire

- Présentations du rapport moral, du rapport d'activité et du rapport financier 2016
- Questions-réponses et vote des bilans (adhérents 2016)
- Présentation du budget prévisionnel et des perspectives 2017
- Questions-réponses
- Renouvellement partiel du Conseil d'Administration Collégial

Atelier interactif : le CA se met en scène, les adhérents prennent le pouvoir !

Saynète de présentation d'une réunion de Conseil d'Administration des HABILES

Travail en petit groupe sur plusieurs enjeux de l'association : le travail avec les organismes HLM, les événements grand public et l'implication des adhérents

Buffet convivial

Les membres de l'association les HABILES se sont réunis en Assemblée Générale le lundi 3 avril 2017. La réunion s'est tenue à la Maison de la Nature et de l'Environnement de l'Isère, 5 place Bir Hakeim à Grenoble.

Assemblée Générale Ordinaire

Il a été établi une feuille d'émargement des membres présents et représentés :

- 33 adhérents 2016 sont présents ou représentés ;
- Conformément à l'article IX-a des statuts, plus d'un tiers des membres étant présents ou représentés, l'Assemblée peut valablement délibérer.

L'assemblée est animée par Mélissa BOUTRY, en qualité de membre du Conseil d'Administration Collégial.

Mme BOUTRY rappelle l'ordre du jour puis les différents rapports sont présentés.

PRÉSENTATION ET APPROBATION DES RAPPORTS DE GESTION

- Le rapport moral est présenté par Louis-Marie SAGLIO, membre du Conseil d'Administration Collégial.
- Le rapport d'activité est présenté par Camille CHAIX, salariée de l'association.
- Le rapport financier est présenté par Bénédicte LE ROY, salariée de l'association.
- Suite aux échanges, les trois rapports sont adoptés à l'unanimité.
- Les perspectives et le budget prévisionnel 2016 sont présentés par Bénédicte LE ROY.

RENOUVELLEMENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION COLLÉGIAL

Les membres du Conseil d'Administration sont élus statutairement pour deux ans.

Composition du CA en 2016 :

- M^{me} BOUTRY Mélissa (*membre individuelle*) – en cours de mandat
- M^{me} FROC Brigitte (*membre individuelle*) – en cours de mandat
- M. MONTAUDON Franck (*membre individuel*) – en cours de mandat
- M^{me} RENARD Céline (*membre associée – Coconcept*) – en cours de mandat, avec comme suppléante M^{me} ZANARDI Virginie
- M. SAGLIO Louis-Marie (*membre collectif – Le PasSage*) – en cours de mandat
- DE MONTANIER Monique (*membre individuelle*) – sortante, se représente
- M. GIAUME Paul (*membre collectif – Hélix*) – sortant, ne se représente pas
- M. LESOURD Marc (*membre collectif – Les Eco-lots*) – sortant, ne se représente pas
- M. WEBER Christophe (*membre collectif – La Salière*) – a démissionné en cours d'année

Une nouvelle personne est candidate :

- M. DUMAS Lionel (*membre individuel*)

Deux personnes se déclarent intéressées pour participer à des réunions de CA ou de commissions, sans devenir pour autant membres du CA :

- M^{me} LETZ Elisabeth (*membre individuelle*)
- M^{me} NAERT Jacqueline (*membre collectif – HABRI*)

L'Assemblée adopte à l'unanimité la liste des membres du Conseil d'Administration suivante :

- | | |
|---------------------------------------|--|
| •M ^{me} BOUTRY Melissa | •M. MONTAUDON Franck |
| •M. DUMAS Lionel | •M ^{me} RENARD Céline (et sa suppléante M ^{me} ZANARDI Virginie) |
| •M ^{me} FROC Brigitte | •M. SAGLIO Louis-Marie |
| •M ^{me} de MONTANIER Monique | |

Atelier interactif :

Le CA se met en scène, les adhérents prennent le pouvoir !

Les membres du Conseil d'Administration et les salariées ont joué une saynète représentant une vraie-fausse réunion de CA pour montrer comment se passent les réunions et introduire trois enjeux qui se posent à l'association : le travail avec les organismes HLM, les événements grand public et l'implication des adhérents.

A la suite de la pièce, les adhérents ont été invités à se réunir en petits groupes pour donner leur avis et échanger sur ces trois sujets.

Résumé des discussions en petits groupes :

1. Les partenariats avec des organismes HLM :

Est-ce important ?

- Oui, car ces partenariats représentent l'ouverture vers l'habitat participatif pour tous alors que ce dernier a toujours une image très liée aux riches, aux « bobos », à l'autopromotion.
- Oui car ils représentent une réponse à des besoins de groupes : par exemple le groupe qui se réunit actuellement sur le projet au Bon Pasteur a besoin de partenaires investisseurs pour pouvoir garder certains de ses membres qui n'ont pas les moyens d'acheter leur logement.
- De plus, cela peut être une source de financement pour l'association...

Quel est le rôle des HABILES sur cette question ? Comment développer des partenariats ?

- Faire bouger les politiques et les bailleurs !
- Informer les bailleurs sur l'habitat participatif et en particulier sur ce qui se fait ailleurs, par exemple à Strasbourg ou à Vaulx-en-Velin (Chamarel - Les Barges).
- Cibler au sein des organismes HLM des personnes sensibles à la question et avec une capacité d'influence plutôt que l'organisme en général.
- Orienter les groupes vers certains bailleurs, en fonction du territoire par exemple.
- Approcher les bailleurs de manière « adaptée », c'est à dire en prenant en compte leur fonctionnement et les freins qu'ils ont pour aller vers ce type de projet. Par exemple, éviter de les solliciter d'emblée sur des montages trop complexes, qui pourraient les faire reculer ; plutôt commencer par des initiatives « simplifiées », qui demandent un engagement plus léger du bailleur (par exemple centrée sur le choix des voisins et le vivre ensemble plus que sur la conception par les habitants).
- Aller voir les bailleurs accompagnés par des groupes porteurs de projet, avec une proposition concrète, plutôt que d'essayer de les convaincre de manière théorique.
- Relancer Absise, l'association des bailleurs sociaux de l'Isère, qui ne s'est pas saisie de cette question pour le moment, jugeant qu'elle relevait de chaque bailleur individuellement.
- Relancer Isère Habitat et former l'ensemble de l'équipe.
- Nous avons besoin du soutien des élus locaux pour créer des liens avec les bailleurs.
- Des adhérents peuvent être mobilisés pour des rendez-vous avec les bailleurs sociaux.

2. La place des adhérents dans la vie de l'association :

Que pensez-vous du fonctionnement actuel ? Quelles seraient vos attentes ?

- On constate la faible participation à l'Assemblée Générale et aux Pots des Adhérents. Pourquoi ? C'est une tendance générale dans les associations, il y a toujours une forte proportion de « consommateurs ».
- Ce qui est fédérateur :
 - des événements, et notamment des visites : en faire plus souvent (une fois par trimestre?), éventuellement avec une priorité aux adhérents.
 - une journée de conférence sur un sujet qu'on a travaillé (comme celle du 23 janvier sur l'habitat participatif et les personnes âgées).
- Besoin de mise en relation pour aider à la constitution des groupes :
 - refaire des speed-dating ?
 - proposition de type « agence matrimoniale » : si les HABILES identifient des personnes qui ont le même type de demande, leur proposer un rendez-vous pour faire connaissance...
- Besoin d'outils, de personnes ressources sur des sujets précis (montage juridique, relations avec les banques...).
- Les échanges avec les groupes (notamment lors des ateliers mensuels et des visites d'habitats participatifs) sont des moments importants et intéressants.
- Les ateliers mensuels sont jugés utiles. Certaines personnes demandent de préciser les dates : reste-t-on sur les premiers lundis de chaque mois ?
- Après les ateliers, envoyer si possible un compte rendu par mail aux participants.
- La mise en place de la newsletter des HABILES est appréciée, c'est un atout pour la diffusion de l'information. Pour l'alimenter, inciter les groupes à faire remonter les informations sur les projets en cours.
- Continuer à travailler sur la question du vieillissement.

Comment pouvez-vous ou souhaitez-vous vous impliquer ?

- Certaines personnes sont prêtes à participer à des réunions avec des organismes HLM ou à des événements ponctuels.
- Certains membres du groupe « vieillir en habitat participatif » rédigent un document de restitution sur le travail mené en 2016, avec la volonté de « rendre quelque chose » aux HABILES qui ont animé ce groupe, dans une logique d'échange réciproque.

(TSVP)

3. Les événements publics :

Est-ce important pour vous ? Lesquels privilégier ? Comment assurer la présence des HABLES sur des stands ou lors de conférences ?

- Les HABLES devraient être présents là où l'on parle de changement et dans des événements ciblés où le public est plus susceptible d'être réceptif à notre message (Alternatiba, l'Albenc, Lumbin, Naturissima...), plutôt qu'à des événements généralistes.
- Une présence est pertinente dans des temps d'information en lien avec un Appel à Projets.
- La participation aux événements est chronophage : demander aux adhérents des présences ponctuelles pour tenir les stands pour éviter de surcharger les salariées.
- Une mini-formation pour les bénévoles serait bienvenue, pour « homogénéiser » le discours sur l'association (notamment l'historique) et pour que chacun-e se l'approprie. On peut aussi privilégier des binômes entre une personne expérimentée et une personne nouvelle.
- Organiser des conférences, par exemple dans des bibliothèques ou d'autres endroits, tenues par des membres du CA ou des personnes issues d'un groupe ad hoc à créer.